

# UN ORDINATEUR PORTABLE pour chaque collégien de 6ème



**Conférence de presse  
mardi 31 août 2010  
11 h  
Conseil général du Lot-Cahors**

**En présence de :**

**Gérard Miquel**  
Président du Conseil général  
Sénateur du Lot



## Objectif : un ordinateur portable à la maison pour chaque collégien de 6<sup>ème</sup>

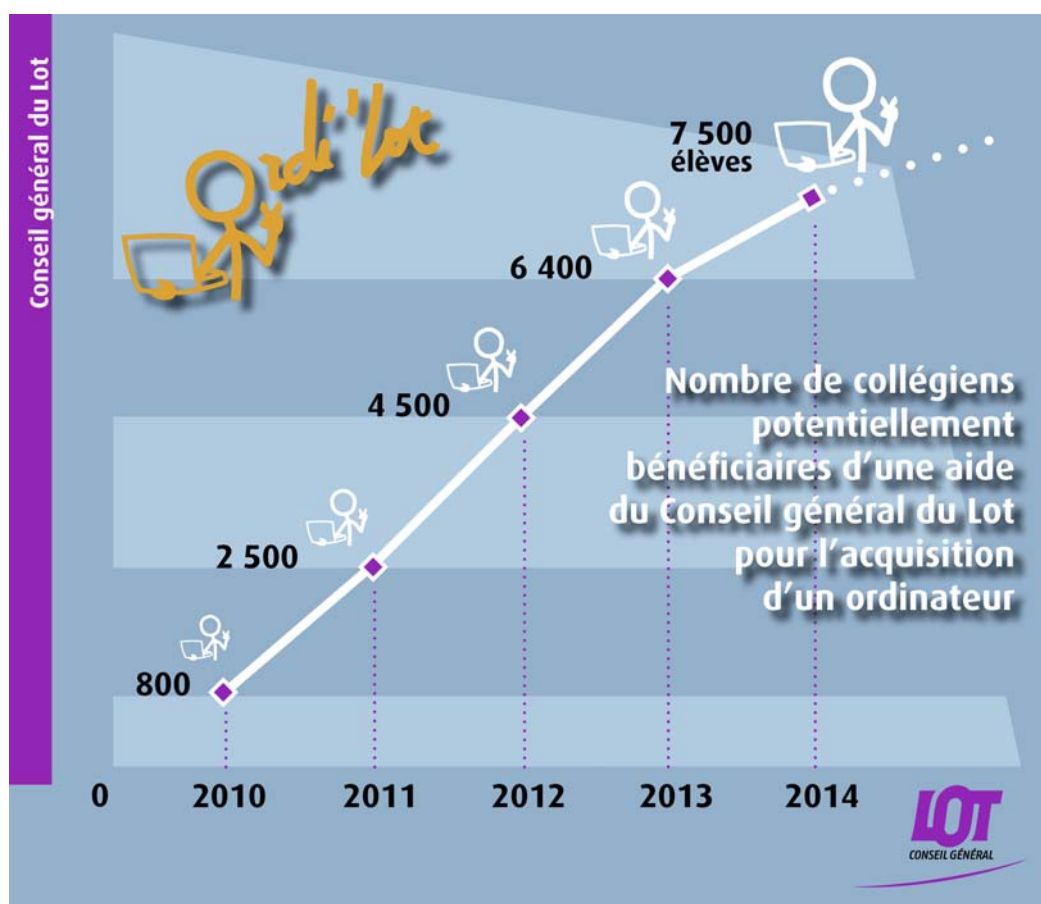
Le cartable électronique devient une réalité. Le Conseil général du Lot lance en cette rentrée scolaire 2010/2011 l'opération Ordi'Lot dans les collèges. Objectif pour cette initiative novatrice en milieu rural : un ordinateur portable à la maison pour chaque collégien de 6<sup>ème</sup>.

L'acquisition de cet ordinateur portable pour les collégiens entrant en 6<sup>ème</sup> sera facilitée grâce à une aide financière, allouée par le Conseil général du Lot et modulée en fonction des revenus de la famille. Le montant moyen de cette aide se situera entre 250 et 300 €.

Qui est concerné ? Tous les collégiens de 6<sup>ème</sup> et leurs familles.

Ordi'Lot sera ainsi proposée à environ 800 familles dès cette année et à 1 700 familles environ à partir de la rentrée 2011/2012. Renouvelée à chaque rentrée scolaire, cette opération représentera, malgré un contexte budgétaire difficile, un effort financier du Conseil général estimé pour démarrer à 216 000 €.

L'opération s'inscrit dans la durée. Si bien qu'à la rentrée 2014, tous les collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> devraient pouvoir être équipés d'un ordinateur portable grâce à l'opération Ordi'Lot. Ce qui, potentiellement, représentera 7 500 élèves.





## RENTREE SCOLAIRE 2010-2011 – MISE EN PLACE D'ORDI'LOT

Après l'informatisation des collèges (qui a permis de mettre à disposition 1 ordinateur pour 5 élèves dans chaque établissement), et la mise en place de l'environnement numérique de travail (ENT), Ordi'Lot est une nouvelle étape, à dimension sociale, qui participe à la réduction de la fracture numérique, condition évidente d'**une meilleure égalité des chances**.

- **Ordi'Lot suit la mise en place de l'environnement numérique de travail dans les collèges lotois**

Puisque les établissements mettent progressivement à disposition des élèves et des familles un « Environnement numérique de travail » (ENT), Ordi'Lot doit permettre l'accès de tous les collégiens à ce **portail internet éducatif**, véritable cartable électronique **qui fait le lien pour l'élève entre le collège et la maison**.

**En cette rentrée 2010**, sont donc concernés par Ordi'Lot les élèves de 6<sup>ème</sup> des collèges de Cahors (Gambetta et Olivier-de-Magny), Figeac-Bagnac, Gourdon, Lacapelle-Marival, Martel, Saint-Céré et Souillac, puisque ces établissements sont ou seront bientôt dotés de l'Environnement numérique de travail.

**A la rentrée 2011**, les élèves de 6<sup>ème</sup> des collèges de Bretenoux, Cajarc, Castelnau-Montriat, Gramat, Latronquière, Luzech, Montcuq, Puy l'Evêque, Prayssac, Salviac et Vayrac bénéficieront également de l'opération Ordi'Lot, puisque le déploiement de l'ENT sera achevé en 2012 dans le Lot.

Le Conseil général s'est rapproché des collèges privés pour étendre l'opération à ces établissements.

- **Qu'est que le cartable électronique ?**

L'Environnement numérique de travail permet :

- à l'**élève** de travailler en autonomie, d'accéder aux ressources numériques, au cahier de texte ou des cours en ligne et d'échanger avec les professeurs ;
- aux **enseignants** de mettre en ligne leurs cours et de renseigner le cahier de texte ou le carnet de correspondance numériques qui vont remplacer à terme leurs équivalents papier ;
- aux **parents** de suivre la scolarité de leur enfant en accédant à ces diverses informations ;
- au **collège** d'informer et de communiquer avec les parents.



- **La configuration de l'ordinateur**

L'ordinateur portable qui sera proposé aux familles avec Ordi'Lot est équipé :  
d'un système d'exploitation,  
de logiciels, de services et de ressources numériques déjà installés,  
d'une sacoche,  
d'une garantie,  
et d'accessoires.

Il sera identique pour tous les élèves. Le Conseil général commande ce matériel en quantité, ce qui permet de bénéficier d'un tarif attractif.

Cet ordinateur pourra servir tout au long des quatre années de scolarité au collège. A noter que la Région Midi-Pyrénées, qui lance cette année une opération similaire pour les lycées, proposera un ordinateur portable à partir de la classe de seconde.

- **Comment ça marche ?**

Les 800 familles concernées cette année recevront dans les prochains jours un courrier les informant de la mise en place d'Ordi'Lot. Puis **d'ici 2 à 3 mois**, ils recevront **un dossier de demande** à remplir et à retourner accompagné d'une copie de l'avis d'imposition et d'un chèque du montant fixé en fonction des revenus de la famille. **L'ordinateur sera livré par le Conseil général dans les collèges début 2011.**

A partir de la rentrée 2011/2012, l'opération sera renouvelée dans tous les collèges, et pour tous les nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup>, durant les quatre premiers mois de l'année scolaire.

- **Très peu de collectivités ont déjà mené des opérations similaires**

Conseil général des Landes  
Conseil général des Bouches-du-Rhône  
Conseil général d'Ille-et-Vilaine  
Conseil général de l'Oise  
Conseil général de Seine-Saint-Denis  
Conseil général de Corrèze  
Conseil général de la Réunion  
Région Midi-Pyrénées



## RENTREE SCOLAIRE 2010-2011 – MISE EN PLACE D'ORDI'LOT

- **Le Conseil général du Lot contribue depuis de nombreuses années au développement des nouvelles technologies dans les établissements scolaires dont il a la charge**

Le Conseil général poursuit un plan d'informatisation (en partenariat technique avec l'Académie), avec un budget de **1,5 M€ engagé sur 5 ans**.

Il s'agit de :

-câbler les établissements pour amener Internet dans les salles de classe : les travaux de câblage se poursuivent avec cette année deux grosses opérations dans les collèges Figeac et Saint-Céré.

-accroître l'effort en terme d'équipement : **en 2010**, ce sont près de **300 ordinateurs, 12 serveurs, 43 vidéo-projecteurs** et autres matériels divers qui vont être mis à disposition. On compte 1 ordinateur pour 5 élèves et une salle de classe sur 2 équipée de vidéo-projecteur pour animer les cours.

-maintenir l'accès aux ressources pédagogiques en ligne...



## Contact Presse

### CONSEIL GENERAL

• **Guy VERBEKE**,  
*Tél. 05 65 53 40 00*

• **Jean-Louis BARRERE**, chef du service communication  
*Tél : 05 65 53 41 20*

Avenue de l'Europe - Regourd - BP 291 - 46005 CAHORS Cedex 9